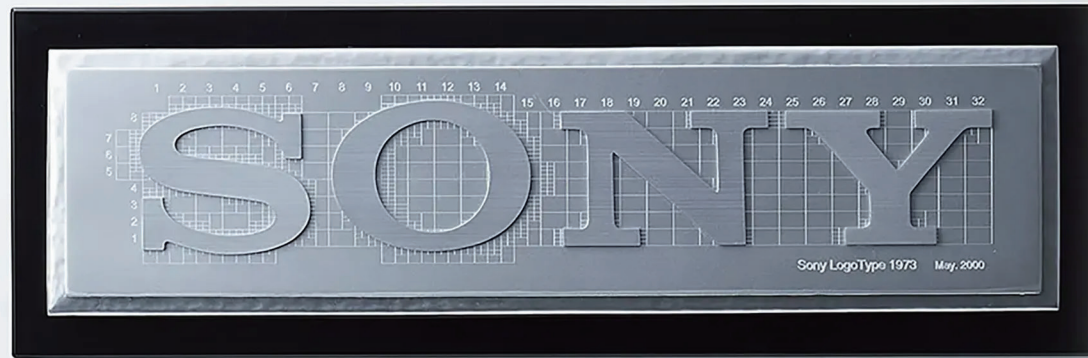




CODE DE CONDUITE DU GROUPE SONY

Au sein du groupe Sony, nous poursuivons notre raison d' être et nous efforçons d' offrir des expériences Kando par la créativité et la technologie, comme le souligne notre vision à long terme, la « Vision du divertissement créatif ». Nous chérissons également nos quatre valeurs, qui servent de fondement à nos activités quotidiennes.

Le code de conduite du groupe Sony établit les normes de nos actions, basées sur notre raison d' être et nos valeurs. En relevant les défis quotidiens par votre conduite responsable, vous jouez un rôle essentiel dans le maintien de la confiance envers la marque Sony et dans l'accomplissement de nos engagements auprès d' un large éventail de parties prenantes.

J'encourage chacun d'entre vous à réfléchir à la manière dont vous devez agir, en utilisant le code de conduite comme guide. Ensemble, nous devons viser l'intégrité et la sincérité, en exploitant le pouvoir de la créativité et de la technologie pour créer une infinie de réalités et bâtir un avenir meilleur.

Président-directeur général
Représentant du directeur général
Sony Group Corporation

Hiroki Totoki





« Cette conduite contribuerait-elle à un avenir meilleur pour Sony, pour notre société et pour notre planète? » C' est la question à laquelle tente de répondre le code de conduite du groupe Sony.

Notre code nous aide à mener nos activités de manière équitable, en gardant à l' esprit cette question. En respectant le code dans notre travail quotidien, nous pouvons entretenir la confiance de nos clients, de nos partenaires commerciaux, de nos investisseurs, de nos collègues et d' autres parties prenantes qui nous entourent. La confiance accordée à Sony nous donne les moyens d' aller de l' avant, et cette confiance contribue à la croissance durable de la marque.

Le code explique ce que nous devons faire pour gagner la confiance de nos parties prenantes. Notre livret du code comprend également des ressources supplémentaires qui peuvent vous être utiles. Lisez-les quand vous en avez l' occasion et utilisez-les dans vos activités quotidiennes. Vos dirigeants et vos services spécialisés sont toujours disponibles pour vous aider.

Ensemble, faisons de notre code de conduite une norme vivante de notre comportement quotidien.

Vice-président principal

Responsable des questions juridiques, de la conformité, de la confidentialité,
de la propriété intellectuelle et des relations extérieures
Sony Group Corporation

Kaori Takezawa

Notre histoire de culture éthique

~ Témoignage de notre fondateur ~

Suivant les acquisitions de CBS Records et Columbia Pictures, Sony est considérée comme la première entreprise japonaise et la Société de haute technologie la plus avancée. L'augmentation de l'attention envers nous implique que nous pourrions être critiqués publiquement à tout moment. Je pense que chez Sony, nous devrions être conscients de cette attention et réfléchir à la question de savoir si nos activités, y compris la publicité, la promotion, les produits et les services, devraient changer ou non.

C'est grâce à des efforts et à un dévouement continus au cours des 40 dernières années que notre Société a gagné la confiance du public dans le monde entier. N'oubliez jamais cela. Notre compagnie devrait être quelque chose qui contribue à l'héritage de notre Société. Qu'il s'agisse de chaque produit que nous créons, de la façon dont nous le vendons ou de la façon dont nous fournissons un service après-vente, nous ne pouvons pas établir de confiance entre nous et les gens du monde entier sans prêter une attention particulière à chacune de nos actions. Nous nous sommes efforcés d'atteindre cet objectif et il s'agit de la manière de faire de notre entreprise. En conséquence, aujourd'hui, la confiance envers Sony est établie dans le monde entier, et notre marque compte de nombreux admirateurs. Une bonne réputation n'est pas facilement acquise mais peut être rapidement endommagée. Tout comme chaque personne a son propre caractère et ses propres vertus, j'aimerais que notre entreprise continue d'être aimée et respectée par les gens du monde entier.

Extrait d'un article sur la présentation d'Akio Morita lors d'une réunion annuelle mondiale interne avec des chefs d'entreprise/magazine interne « Times » (10 juillet 1990)



Sony's Purpose & Values

Purpose

Fill the world with emotion,
through the power of creativity and technology.

Values

Dreams & Curiosity

Pioneer the future with dreams and curiosity.

Diversity

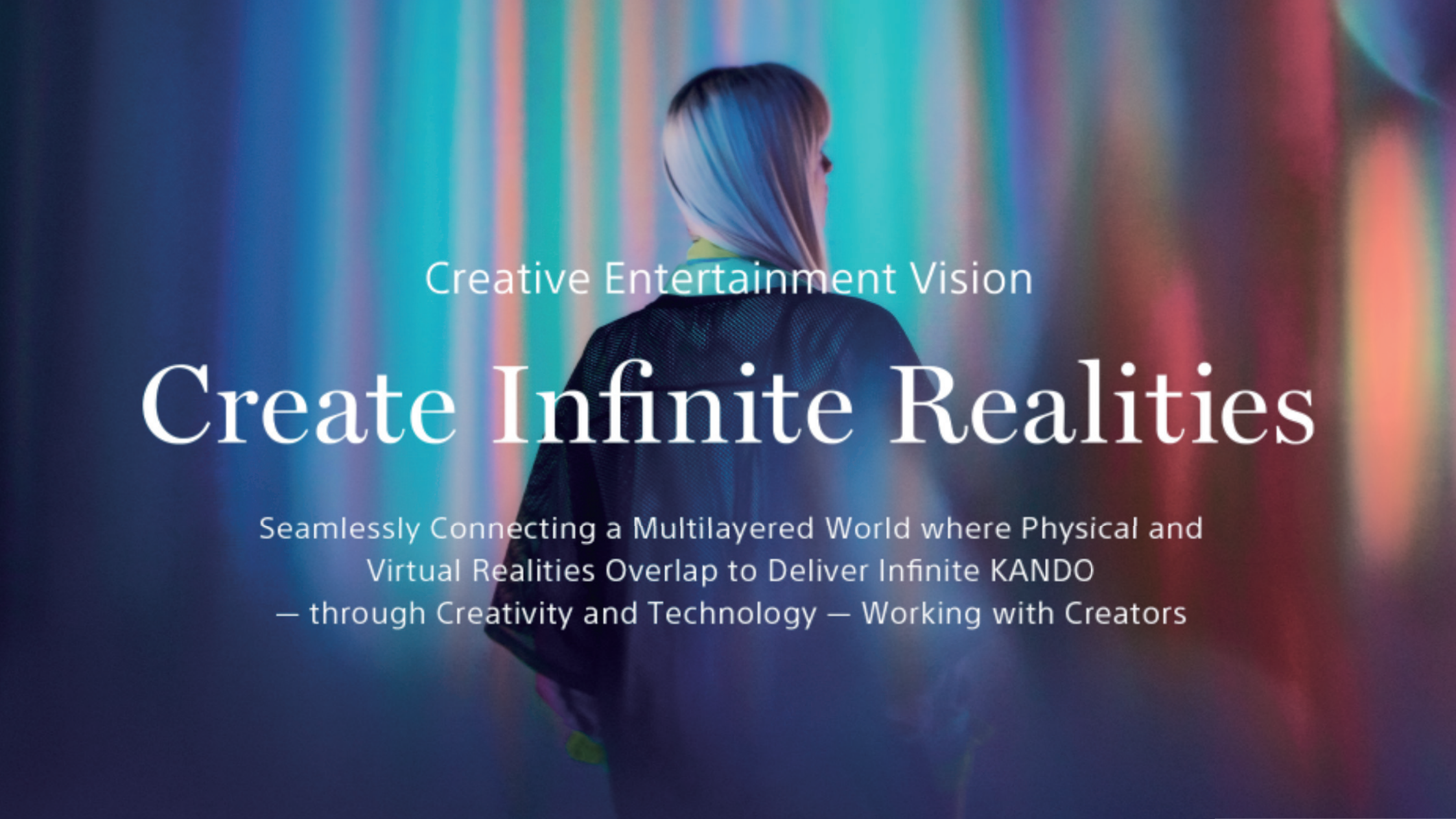
Pursue the creation of the very best by harnessing diversity and varying viewpoints.

Integrity & Sincerity

Earn the trust for the Sony brand through ethical and responsible conduct.

Sustainability

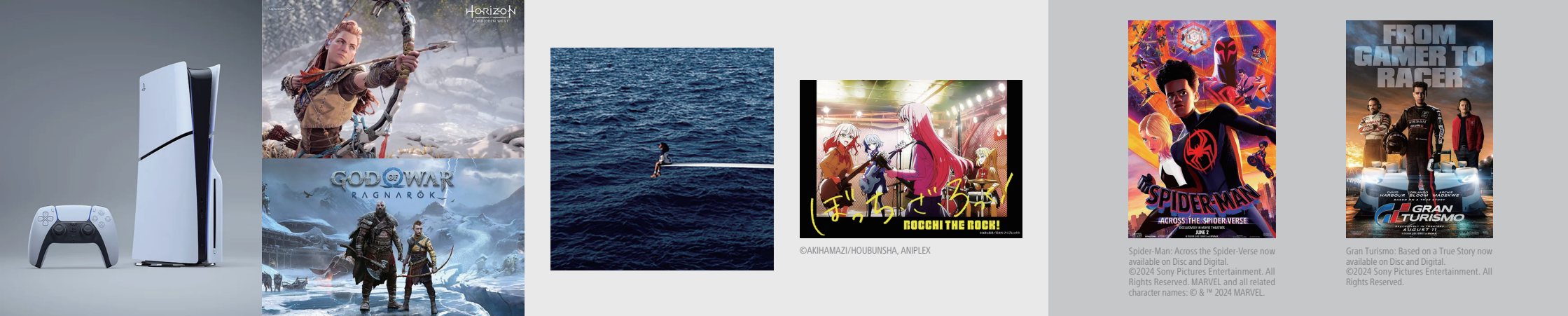
Fulfill our stakeholder responsibilities through disciplined business practices.



Creative Entertainment Vision

Create Infinite Realities

Seamlessly Connecting a Multilayered World where Physical and
Virtual Realities Overlap to Deliver Infinite KANDO
— through Creativity and Technology — Working with Creators



Aux fins du présent code de conduite du groupe Sony (le « code »), « Sony » ou « Groupe Sony » désigne :

- (i) Sony Group Corporation;
- (ii) toute société dont plus de 50 % des actions en circulation ou des participations avec droit de vote sont détenues directement ou indirectement par Sony Group Corporation; et/ou
- (iii) toute société qui sera déterminée conjointement par le PDG et le vice-président directeur principal responsable de la conformité de Sony Group Corporation.

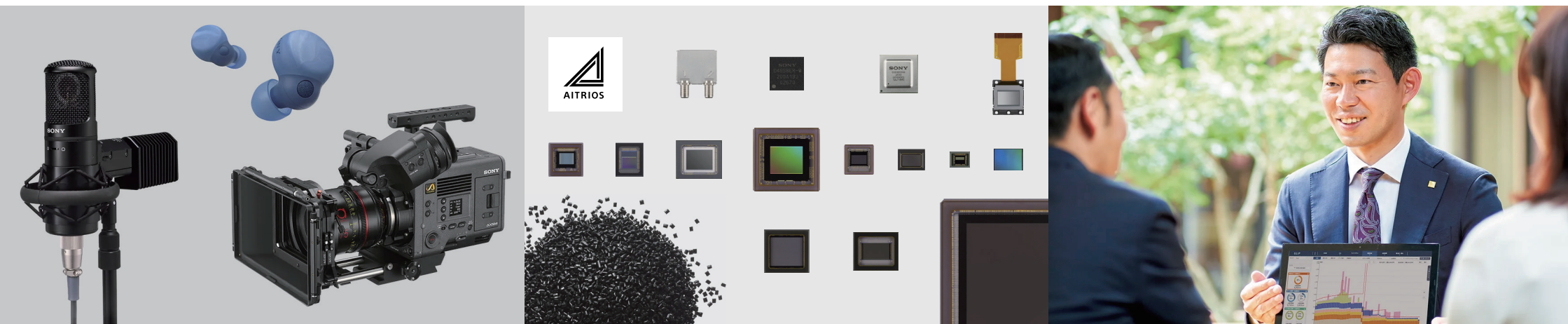


Table des matières

1	Gagner la confiance	09	4	S'efforcer de créer et de livrer une expérience « Kando »	22	7	Protéger l'intégrité de Sony	32
1-1	Gagner la confiance envers la marque Sony	10	4-1	Être diversifié et compétitif	23	7-1	Être exempt de corruption	33
1-2	Prendre des décisions d'affaires éclairées	12	4-2	Offrir des expériences « Kando »	24	7-2	Éviter les conflits d'intérêts	34
1-3	S'exprimer	13	4-3	Commercialiser honnêtement	25	7-3	Protéger les actifs de Sony	34
2	Contribuer au monde	15	4-4	Adopter des pratiques de concurrence loyale	25	7-4	Tenir des registres et des rapports exacts	35
2-1	Contribuer à une société durable	16	5	Collaborer de manière responsable	26	7-5	Communiquer publiquement de façon appropriée	36
2-2	Vivre en harmonie avec la planète	17	5-1	Collaborer avec les partenaires commerciaux	27	7-6	S'abstenir de délit d'initié	36
3	Responsabiliser et respecter les gens	18	5-2	S'approvisionner de manière responsable	27	7-7	Respecter les lois sur le contrôle du commerce	37
3-1	Respecter les droits de la personne	19	6	Favoriser la créativité et adopter la technologie	28	7-8	Respecter les lois fiscales	37
3-2	Encourager la diversité et favoriser le respect	20	6-1	Utiliser la technologie de manière responsable	29	7-9	Communiquer de manière responsable	38
3-3	Adopter de saines pratiques de travail et d'emploi	21	6-2	Créer et protéger la propriété intellectuelle	30			
3-4	Maintenir un environnement de travail sain et sécuritaire	21	6-3	Protéger les renseignements confidentiels	30			
			6-4	Respecter la vie privée	31			
			6-5	Assurer la sécurité de l'information	31			

1

Gagner la confiance

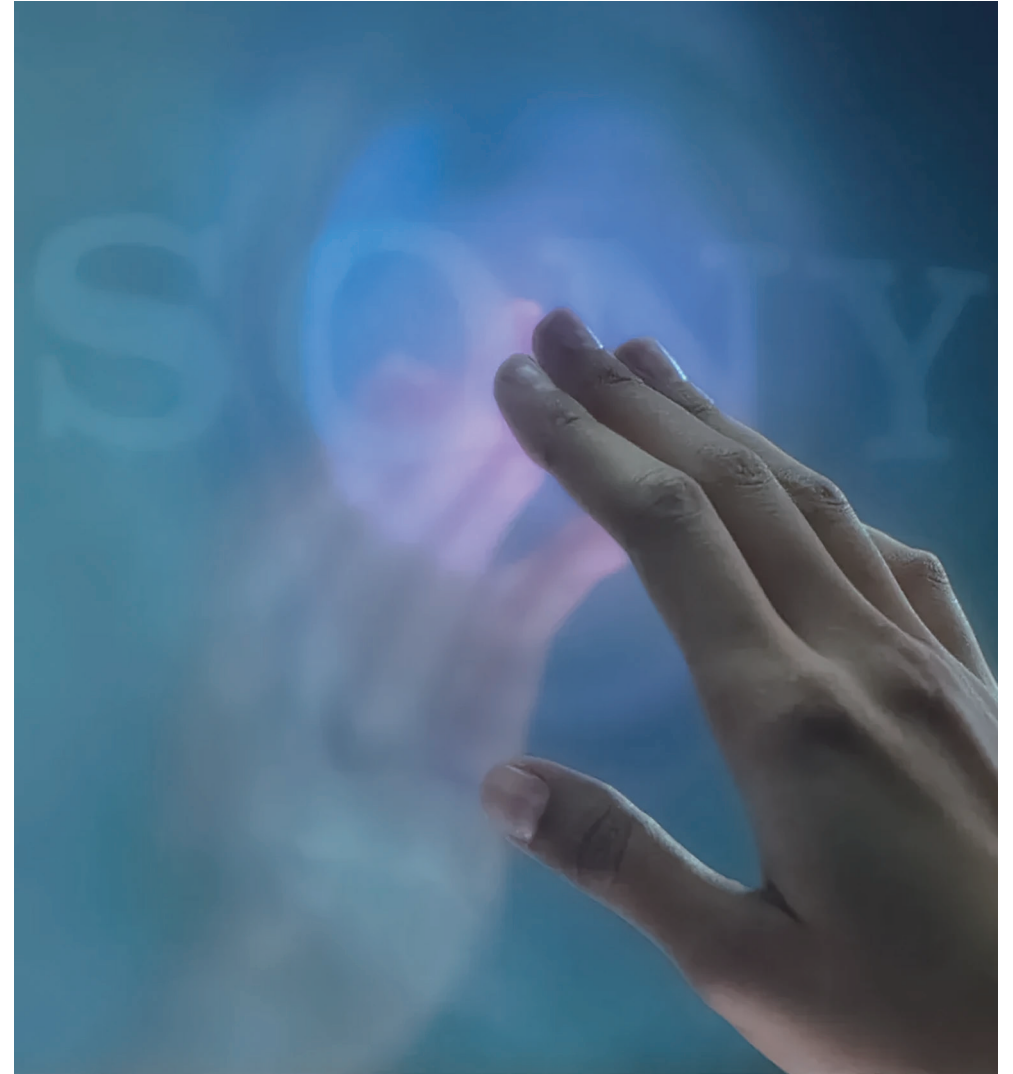
- 1-1 Gagner la confiance envers la marque Sony — 10
- 1-2 Prendre des décisions d'affaires éclairées — 12
- 1-3 S'exprimer — 13

1-1

Gagner la confiance envers la marque Sony

Nous obtenons la confiance envers la marque Sony grâce à un comportement éthique et responsable.

La marque Sony est l' un de nos atouts les plus précieux. Nous protégeons notre marque lorsque nous menons nos activités de manière honnête, éthique et responsable. Chacun d' entre nous doit comprendre et respecter les lois et les politiques qui s'appliquent à son travail.



The Motion Logo of the Sony logotype

1-1

Nos responsabilités

En tant qu' administrateurs, dirigeants et employés de Sony (le « personnel de Sony »), nous assumons nos responsabilités en vertu de notre code de conduite lorsque nous :

- Connaissions et respectons notre code, nos politiques et les lois qui s'appliquent à notre travail, et contribuons à la culture de l'éthique et de la conformité;
- Posons des questions lorsque nous ne sommes pas sûrs des bonnes décisions ou actions à prendre, et contactons le service concerné et les professionnels de Sony pour obtenir de l'aide;
- Nous nous exprimons lorsque nous observons ou soupçonnons une inconduite.

Les responsables de Sony ont les responsabilités supplémentaires suivantes :

- Agir à titre de modèle et animer la culture de l' éthique et de la conformité au sein de leurs équipes;
- Encourager les employés à s'exprimer sans crainte de représailles;
- Être à l' écoute des employés, prendre leurs préoccupations au sérieux et traiter de manière appropriée les problèmes soulevés.

Tous les membres du personnel de Sony doivent se conformer à notre code de conduite. La violation du code peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

De plus, nous attendons de nos fournisseurs, sous-traitants, partenaires commerciaux et autres tiers qu'ils respectent les mêmes normes que nous nous imposons.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :

➤ [Supplemental material for managers \(Internal only\)](#)

1-2

Prendre des décisions d'affaires éclairées

Dans notre travail quotidien, nous prenons des décisions qui pourraient avoir un impact sur nos parties prenantes et nos activités. Chacun d'entre nous doit prendre ces décisions en connaissance de cause et dans l'intérêt primordial de Sony.

Avant de prendre des décisions d'affaires, nous nous assurons que tous les critères suivants sont remplis :



Cette décision n'enfreindra aucune loi applicable, le présent code ou toute autre politique;



Nous avons le pouvoir de prendre cette décision;



Cette décision sert au mieux les intérêts de Sony et n'implique pas d'intérêts personnels ou de transactions intéressées;



Nous avons fait un effort raisonnable et de bonne foi pour prendre connaissance des faits pertinents et disponibles.

Sony s'engage à structurer ses organisations commerciales de manière à garantir des vérifications et des bilans appropriés pour aider à assurer une prise de décision éclairée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :

➤ [Delegation of Authority resources \(Internal only\)](#)

1-3

S'exprimer

La prise de parole joue un rôle important pour nous permettre de créer un environnement de travail éthique. Si nous pensons que quelqu'un s'est livré à une inconduite, nous avons le devoir de signaler rapidement nos préoccupations. Nous participons à une enquête lorsqu'on nous le demande.

Comment signaler des préoccupations

Sony dispose de nombreux moyens pour permettre aux employés de poser des questions ou de faire part de leurs préoccupations concernant d'éventuelles violations des politiques de Sony ou de la loi. Vous pouvez toujours signaler vos préoccupations à :

- Votre gestionnaire
- Votre service des ressources humaines
- Votre service juridique ou d'éthique et de conformité

Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'utilisation de l'une de ces ressources, vous pouvez également contacter la Ligne d'assistance en matière d'éthique et de conformité de Sony, qui est gérée par un tiers indépendant. Les signalements à la ligne d'assistance peuvent être anonymes et l'identité de ce signalement anonyme ne sera ni enregistrée ni tracée.

Quelle que soit la ressource que vous choisissiez, Sony traite toutes les informations que vous partagez de manière confidentielle. Sony ne partage ces informations que dans la mesure nécessaire pour mener une enquête appropriée, fournir des mesures correctives ou comme l'exige la loi.



Ligne d'assistance en matière d'éthique et de conformité de Sony :

La ligne d'assistance en matière d'éthique et de conformité de Sony est disponible en tout temps et en plusieurs langues.

Vous pouvez faire un signalement anonyme ou donner votre nom à la ligne d'assistance. Le fait de fournir vos coordonnées permet toutefois à Sony de mener une meilleure enquête.

Vous obtiendrez des directives sur la façon de faire un signalement par téléphone ou sur le site Web en suivant le lien ci-dessous.

➤ [Sony Ethics & Compliance Hotline Website \(Internal only\)](#)

Vous apprendrez aussi comment Sony gère la ligne d'assistance et enquête sur les cas signalés en suivant le lien ci-dessous.

➤ [Sustainability Report / Ethics and Compliance](#)



Phone calls
available

1-3

Aucunes représailles

Vous serez traité équitablement et respectueusement si vous faites un signalement ou participez à une enquête. Sony n' autorise aucune forme de représailles à l' encontre de quiconque fait un signalement de bonne foi ou participe à une enquête. Les représailles avérées constituent en soi une violation du code de conduite. Les personnes qui se livrent à des représailles feront l' objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

Exemples de représailles		
 Mauvais traitement	 refus de promotion	 réaffectation
 exclusion	 congédiement	 intimidation
 rétrogradation	 baisse de salaire	 mauvaise évaluation

2

Contribuer au monde

2-1 Contribuer à une société durable ————— 16

2-2 Vivre en harmonie avec la planète ————— 17

2-1

Contribuer à une société durable

Grâce à l'innovation et à des pratiques commerciales saines, Sony s'efforce d'améliorer sa valeur d'entreprise et de contribuer au développement d'une société durable.

Afin de mettre les gens en relation par le biais des émotions, il est nécessaire de créer une société dans laquelle chacun peut vivre en toute sérénité dans un environnement mondial sain.

Nous agissons en tenant dûment compte de l'impact des activités commerciales sur les parties prenantes, y compris les actionnaires, les clients, les employés, les fournisseurs, les partenaires commerciaux, les communautés locales et d'autres organisations, ainsi que sur l'environnement mondial, et nous nous concentrons sur l'établissement d'un climat de confiance avec les parties prenantes par le dialogue.



Pour de plus amples renseignements,
veuillez consulter :

- [Sony Group Portal | Vision of Founder and Basic Policy for Sustainability Initiatives](#)
- [Corporate Report](#)
- [Sustainability Report](#)

2-2

Vivre en harmonie avec la planète

Sony reconnaît l'importance de préserver l'environnement naturel et de protéger la planète pour les générations futures.

Le monde qui nous entoure, où toute vie existe, inspire Sony à offrir des expériences « Kando ». Pour que l'humanité vive sainement et pleinement nous nous efforçons de préserver et d'améliorer l'environnement naturel grâce à nos technologies et à nos activités. Nous nous engageons à atteindre une empreinte environnementale neutre tout au long du cycle de vie de nos produits et de nos activités commerciales.

Pour de plus amples renseignements, | [Sony Group Portal | Environment](#)
veuillez consulter :

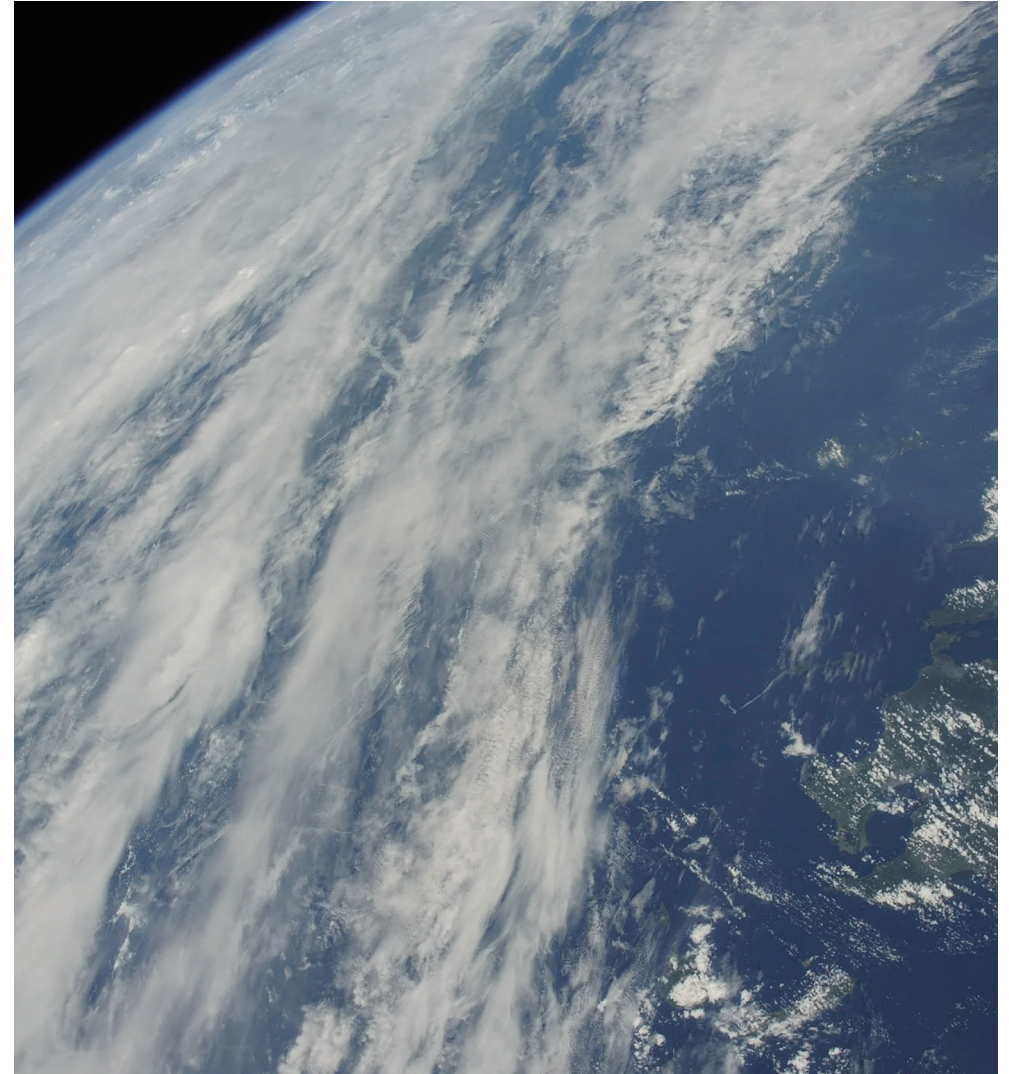


Photo taken by Sony nano satellite "EYE"

3

Responsabiliser et respecter les gens

3-1 Respecter les droits de la personne ————— 19

3-2 Encourager la diversité et favoriser le respect — 20

3-3 Adopter de saines pratiques de travail et d'emploi — 21

3-4 Maintenir un environnement de travail sain et sécuritaire — 21

3-1

Respecter les droits de la personne

Sony estime que tous les êtres humains doivent être traités avec dignité et respect.

Tous les droits internationaux de la personne sont valorisés par Sony et ce, tout au long de sa chaîne de valeurs. Nous nous efforçons d' éviter tout impact négatif sur les droits de la personne de nos activités commerciales, nos produits, nos services et/ou nos relations commerciales, et d' agir avec diligence pour aider à remédier à tout impact qui pourrait survenir.

Pour de plus amples renseignements,
veuillez consulter :

➤ [Sony Group Human Rights Policy](#)



3-2

Encourager la diversité et favoriser le respect

Sony s'engage à mettre en place une culture d'entreprise basée sur la diversité, le respect et l'équité.

Les personnes sont la force motrice de la créativité et du succès de Sony. Les personnes s'épanouissent dans un environnement où elles se sentent valorisées, respectées et incluses. C'est pourquoi Sony prône la diversité, l'équité et l'inclusion. Nous visons à créer un environnement exempt de harcèlement ou de discrimination de quelque nature que ce soit. Les décisions d'emploi de Sony sont fondées sur des raisons commerciales légitimes, notamment le rendement et le mérite.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :

➤ [Sony Group Portal | Diversity, Equity & Inclusion](#)



3-3

Adopter de saines pratiques de travail et d'emploi

Sony adopte des pratiques saines en matière de travail et d'emploi et veille à ce que les employés soient traités conformément aux lois et réglementations applicables.

Sony respecte le droit des travailleurs de former et d' adhérer à des syndicats de leur choix ou de s'abstenir de toute activité de ce type.

Sony n' utilisera aucune forme de travail involontaire où les gens sont forcés de travailler contre leur volonté. Cela inclut le travail forcé pour rembourser une dette, le travail en milieu carcéral ou la traite des êtres humains. Sony n' utilisera pas le travail des enfants. Toutefois, Sony autorisera des enfants à travailler, dans la mesure permise par la législation locale, par exemple en tant qu'acteurs, artistes ou interprètes.



Enfant :

Une personne âgée de moins de 15 ans (ou de moins de 14 ans lorsqu' une loi locale prévoit un âge inférieur) ou l'âge minimal légal local pour travailler, s'il est plus élevé.

3-4

Maintenir un environnement de travail sain et sécuritaire

Sony maintient un environnement de travail sain, sécuritaire et productif.

Sony accorde la priorité à la santé, à la sécurité et au bien-être de ses employés et de ses partenaires commerciaux. C' est pourquoi nous adhérons aux lois et politiques applicables en matière de santé et de sécurité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :

➤ [Sustainability Report / Occupational Health & Safety](#)

4

S'efforcer de créer et de livrer une expérience « Kando »

4-1 Être diversifié et compétitif ————— 23

4-2 Offrir des expériences « Kando » ————— 24

4-3 Commercialiser honnêtement ————— 25

4-4 Adopter des pratiques de concurrence loyale — 25

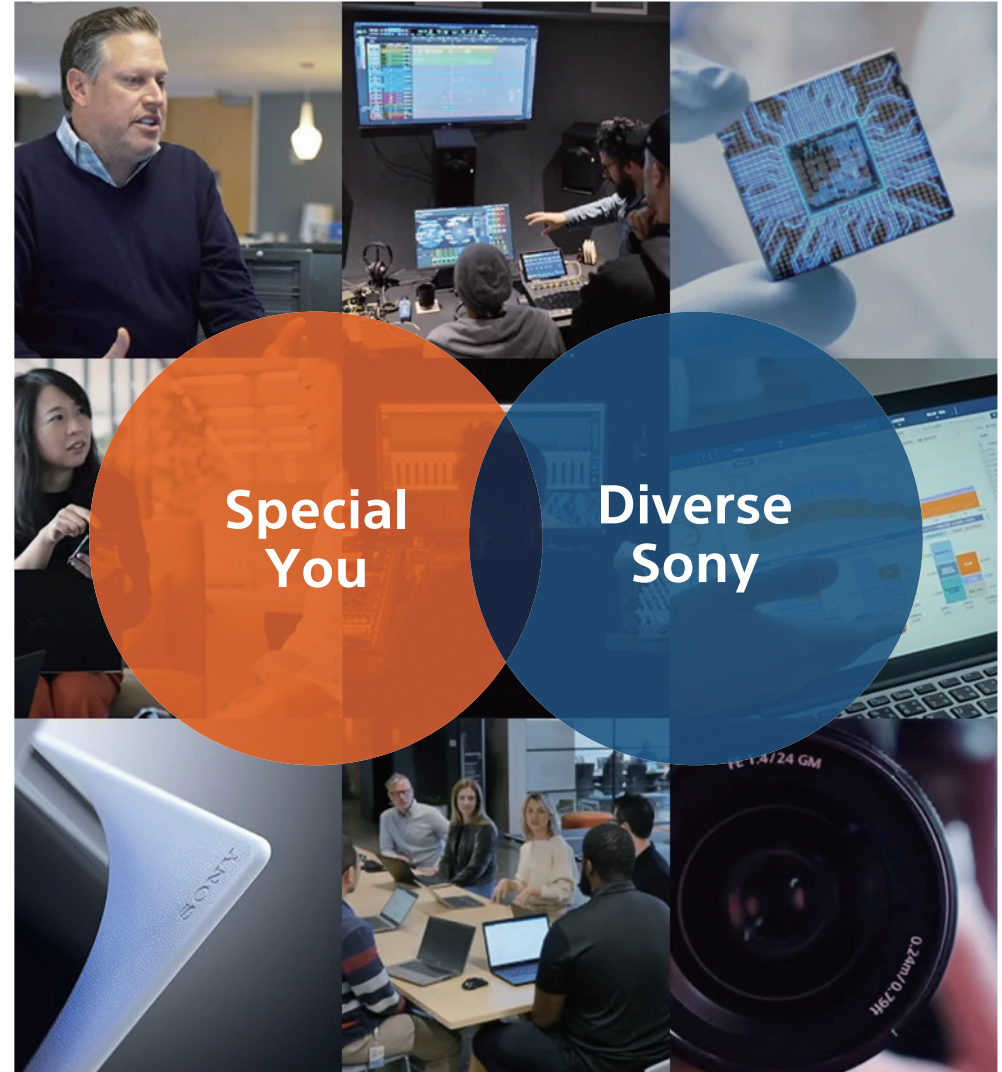
4-1

Être diversifié et compétitif

Sony considère la diversité comme un fondement de son avantage concurrentiel.

La diversité est inscrite dans l'ADN de Sony. Nos entreprises, nos employés et nos parties prenantes sont diversifiés. Cela nous donne de la force et nous confère un avantage concurrentiel. Travaillant dans ce monde diversifié, nous sommes conscients qu'une conduite considérée comme socialement et professionnellement acceptable dans une culture ou une région peut ne pas l'être dans une autre. Nous gardons cela à l'esprit dans l'exercice de nos fonctions.

Pour de plus amples renseignements, | [Sony Group Portal | Special You, Diverse Sony](#)
veuillez consulter :



4-2

Offrir des expériences « Kando »

Sony propose des produits, des services et des divertissements qui améliorent la qualité de vie.

Sony estime que la qualité, la sûreté, la sécurité et l'accessibilité de ses produits, services et divertissements sont essentielles à la création, à la diffusion et au partage d'expériences « Kando ». Par conséquent, Sony respecte ou dépasse les normes légales en matière de qualité, de sûreté, de sécurité et d'accessibilité. Nous nous engageons à fournir à nos clients des informations exactes, faciles à lire et à comprendre.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :

- [Sony Group Portal | Accessibility](#)
- [Sustainability Report / Quality and Customer Service](#)
- [Accessibility resources \(Internal only\)](#)
- [Quality Management resources \(Internal only\)](#)



« Produits, services et divertissements »

Tout ce que Sony fournit aux clients, y compris les produits logiciels, les produits matériels, les services et le divertissement.

« Accessibilité »

La capacité d'utiliser des produits, des services et des divertissements, quelles que soient les caractéristiques de chaque individu telles que l'âge et le handicap, les capacités ou les circonstances.

4-3

Commercialiser honnêtement

Sony commercialise et fait la publicité de ses produits, services et divertissements de manière honnête.

Nos clients comptent sur notre honnêteté lorsque nous communiquons sur nos produits, services et divertissements. Cela leur permet de prendre des décisions éclairées. Nous ne nous engageons pas dans la publicité et le marketing faux ou trompeurs.



Si vous avez des préoccupations concernant la publicité et le marketing, veuillez communiquer avec votre service juridique.

4-4

Adopter des pratiques de concurrence loyale

Sony se livre à une concurrence vigoureuse et loyale et se conforme à toutes les lois antitrust et de concurrence applicables.

Les lois antitrust et les lois sur la concurrence soutiennent la concurrence sur le marché, ce qui permet aux entreprises qui fournissent des produits, des services et des divertissements de qualité supérieure de bénéficier de meilleures conditions de réussite. Les lois sur la concurrence interdisent les accords ou les pratiques qui entravent ou détruisent la concurrence loyale. Nous devons obtenir l'avis de notre service juridique avant d'échanger des informations avec des concurrents. Nous devons connaître et respecter les lois applicables en matière de concurrence partout où nous exerçons nos activités.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :

➤ [Sony Group Global Policy on Antitrust/Competition Law Compliance \(Internal only\)](#)

5

Collaborer de manière responsable

5-1 Collaborer avec les partenaires commerciaux — 27

5-2 S'approvisionner de manière responsable — 27

5-1

Collaborer avec les partenaires commerciaux

Sony fait appel à des tiers qui partagent son engagement en matière d'éthique et de conformité.

Sony travaille avec des tiers pour nous aider à atteindre nos objectifs commerciaux. Nous devons savoir qui ils sont. Les connaître nous aide à nous conformer aux lois applicables et réduit le risque d' inconduite telle que la corruption, la fraude ou le blanchiment d'argent.

Pour de plus amples renseignements,
veuillez consulter :

➤ [Sony Group Third Party Engagement Policy \(Internal only\)](#)

5-2

S'approvisionner de manière responsable

Sony s'approvisionne de manière équitable et responsable auprès de fournisseurs et de sous-traitants de confiance.

Les fournisseurs et les sous-traitants sont essentiels à notre succès continu. Nous établissons une confiance mutuelle et collaborons avec nos fournisseurs et sous-traitants. Nous attendons d' eux qu' ils connaissent et respectent les valeurs éthiques de Sony, les politiques applicables et les exigences légales.

Sony s'engage à proposer des achats équitables basés sur des conditions objectives, tels que prix, qualité, technologie et livraison compétitifs.

Pour de plus amples renseignements,
veuillez consulter :

- [Sony Supply Chain Code of Conduct](#)
- [Sony Group Policy for Responsible Supply Chain of Minerals](#)
- [Sony Music Entertainment Supplier Code of Conduct](#)
(S'applique aux fournisseurs de Sony Music Entertainment)
- [Sony Pictures Entertainment Supplier Code of Conduct](#)
(S'applique aux fournisseurs de Sony Pictures Entertainment)
- [Sony Interactive Business Principles](#)
(S'applique aux partenaires commerciaux de Sony Interactive Entertainment)

6

Favoriser la créativité et adopter la technologie

6-1 Utiliser la technologie de manière responsable – 29

6-2 Créer et protéger la propriété intellectuelle — 30

6-3 Protéger les renseignements confidentiels — 30

6-4 Respecter la vie privée ————— 31

6-5 Assurer la sécurité de l'information ————— 31

6-1

Utiliser la technologie de manière responsable

Sony s'engage en faveur d'une utilisation responsable de la technologie.

L'innovation et les technologies de pointe ont le potentiel d'apporter une grande valeur et des avantages aux gens du monde entier. Sony utilise des technologies innovantes pour développer la créativité et proposer une expérience « Kando » à travers ses produits, ses services et ses divertissements. En même temps, nous comprenons que certaines technologies peuvent causer des dommages potentiels. Nous nous engageons à développer et à utiliser la technologie de manière éthique, ainsi qu'à respecter les lois et politiques pertinentes.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :

- [Sony Group's Initiatives for Responsible AI](#)
- [Sustainability Report / Technology](#)
- [AI Ethics resources \(Internal only\)](#)



Les initiatives du Groupe Sony pour une utilisation responsable de l'IA

Dans le but d'utiliser la technologie de l'IA afin d'enrichir le style de vie des gens et de contribuer au développement de la société, Sony continuera à être transparent et responsable tout en s'engageant activement à avoir des dialogues avec les parties prenantes. Nous continuerons à promouvoir un usage responsable de l'IA afin de maintenir la confiance envers les produits et services.

6-2

Créer et protéger la propriété intellectuelle

Sony défend vigoureusement ses droits de propriété intellectuelle et respecte les droits d'autrui.

La propriété intellectuelle de Sony est le fruit de notre quête perpétuelle de créativité et de technologie. Nous nous efforçons de créer et de protéger la propriété intellectuelle de Sony. Nous n' utilisons pas sciemment la propriété intellectuelle d'autrui à mauvais escient et ne violons pas leurs droits de propriété intellectuelle.

Dans la mesure permise par la loi, toutes les inventions et créations générées par les employés de Sony appartiennent à Sony. Nous garantirons les droits de Sony sur ces inventions et créations conformément à la loi et à la politique de l'entreprise.

Pour de plus amples renseignements, | ➤ [Intellectual property resources \(Internal only\)](#)
veuillez consulter :



Exemples de "propriété intellectuelle de Sony":

Les brevets, les dessins et modèles, les marques de commerce, les secrets commerciaux et droits d' auteur, y compris les compositions, les enregistrements sonores, les œuvres visuelles et les programmes informatiques.

6-3

Protéger les renseignements confidentiels

Sony protège les renseignements confidentiels et exclusifs.

Nos renseignements confidentiels et exclusifs, ainsi que les renseignements qui nous sont confiés par nos fournisseurs, partenaires commerciaux ou clients, sont essentiels à notre succès continu. Nous ne devons utiliser ou divulguer ces renseignements que dans le cadre autorisé par la société.

Pour de plus amples renseignements, | ➤ [Confidential information resources \(Internal only\)](#)
veuillez consulter :



« Renseignements confidentiels et exclusifs » :

Tout renseignement important ou précieux qui n' a pas été divulgué au grand public, comme : Les inventions, les créations, le savoir-faire et les secrets commerciaux, ainsi que les informations financières, la stratégie d' entreprise, les programmes de marketing et les informations sur les relations avec les clients, les fournisseurs et les partenaires commerciaux.

6-4

Respecter la vie privée

Sony respecte la vie privée des individus et protège les renseignements personnels.

Nos employés et nos parties prenantes nous font confiance pour protéger les renseignements personnels que nous recueillons dans le cadre de nos activités. Pour mériter cette confiance, Sony a mis en place des politiques visant à protéger et à garantir un traitement éthique des renseignements personnels. Nous devons respecter ces politiques lorsque nous recueillons, conservons, utilisons, divulguons ou éliminons des renseignements personnels.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :

➤ [Privacy resources \(Internal only\)](#)

➤ [Sony Global Privacy Management Policy \(Internal only\)](#)

6-5

Assurer la sécurité de l'information

Sony protège ses actifs informationnels et ses systèmes d'information.

Sony reconnaît l'importance de la sécurité de l'information à la fois pour atteindre le succès financier et pour conserver la confiance de ses parties prenantes. Nous devons tous protéger nos informations et nos systèmes en suivant les politiques et procédures de sécurité de l'information de Sony.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :

➤ [Information Security resources \(Internal only\)](#)

7

Protéger l'intégrité de Sony

7-1 Être exempt de corruption ————— 33

7-2 Éviter les conflits d'intérêts ————— 34

7-3 Protéger les actifs de Sony ————— 34

7-4 Tenir des registres et des rapports exacts — 35

7-5 Communiquer publiquement de façon appropriée — 36

7-6 S'abstenir de délit d'initié ————— 36

7-7 Respecter les lois sur le contrôle du commerce — 37

7-8 Respecter les lois fiscales ————— 37

7-9 Communiquer de manière responsable — 38

7-1

Être exempt de corruption

Sony interdit la corruption sous toutes ses formes, tant dans le secteur gouvernemental que dans le secteur commercial.

La corruption a un effet négatif sur les communautés et les économies où nous exerçons nos activités. Nous n' offrons jamais de cadeaux, de divertissements ou d' autres commodités pour obtenir un avantage commercial inapproprié. Nous nous conformons à toutes les lois anticorruption applicables.

Nous sommes prudents lorsque nous traitons avec des représentants gouvernementaux. Nous n' offrons, ne promettons et ne donnons rien de valeur aux représentants du gouvernement, directement ou indirectement, pour rechercher des arrangements ou des actions favorables de la part de ces fonctionnaires.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :

➤ [Sony Group Anti-Bribery Policy \(Internal only\)](#)

➤ [Sony Group Third Party Engagement Policy \(Internal only\)](#)



Remarques importantes :

- Il est strictement interdit de corrompre des représentants du gouvernement.
- Tous les paiements, à destination ou au nom de représentants du gouvernement, doivent être enregistrés avec précision.
- Nous devons obtenir des approbations préalables concernant tout paiement à des représentants du gouvernement, conformément aux politiques internes.
- Les représentants du gouvernement comprennent ceux qui travaillent pour un gouvernement local, étatique/provincial ou national, ou une organisation internationale publique, une entité détenue, contrôlée et/ou financée par le gouvernement, comme des écoles, des hôpitaux et des sociétés de radiodiffusion publiques, et ceux qui sont membres d'une famille royale.

Si vous avez des préoccupations, veuillez communiquer avec votre service juridique ou votre service d'éthique et de conformité.

7-2

Éviter les conflits d'intérêts

Nous agissons dans l'intérêt de Sony et ne permettons jamais à nos intérêts personnels d'interférer avec notre travail chez Sony.

Faire preuve de discernement pour faire les meilleurs choix pour notre entreprise nous permet de poursuivre nos objectifs loyalement. Nous n' acceptons pas de cadeaux et n' avons pas d' intérêts financiers susceptibles d' avoir un impact négatif sur notre loyauté envers Sony. Nous évitons même l'apparence d'un conflit d'intérêt. Nous divulguons rapidement tout conflit potentiel à notre gestionnaire aux fins d'examen et approbation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :

- [Conflicts of interest resources \(Internal only\)](#)
- [Gifts and entertainment resources \(Internal only\)](#)



Si vous avez des inquiétudes concernant un conflit d' intérêts potentiel, veuillez contacter votre service juridique ou votre service d'éthique et de conformité.

7-3

Protéger les actifs de Sony

Sony protège ses actifs contre tout type de perte ou d'utilisation abusive.

Les actifs de Sony ne doivent être utilisés qu' à des fins commerciales légitimes et uniquement par les employés autorisés de Sony ou leurs représentants. Nous ne devons pas utiliser les actifs de Sony à des fins d' intérêt personnel. Sony se réserve le droit de surveiller et d' inspecter les actifs de Sony, y compris les courriels, les données et les fichiers conservés sur les ordinateurs ou autres appareils Sony, conformément aux lois applicables.



« Les actifs de Sony » :

Les actifs tangibles et intangibles, y compris les marques, les marques de commerce, le savoir-faire, les renseignements confidentiels et exclusifs et les systèmes d'information.

7-4

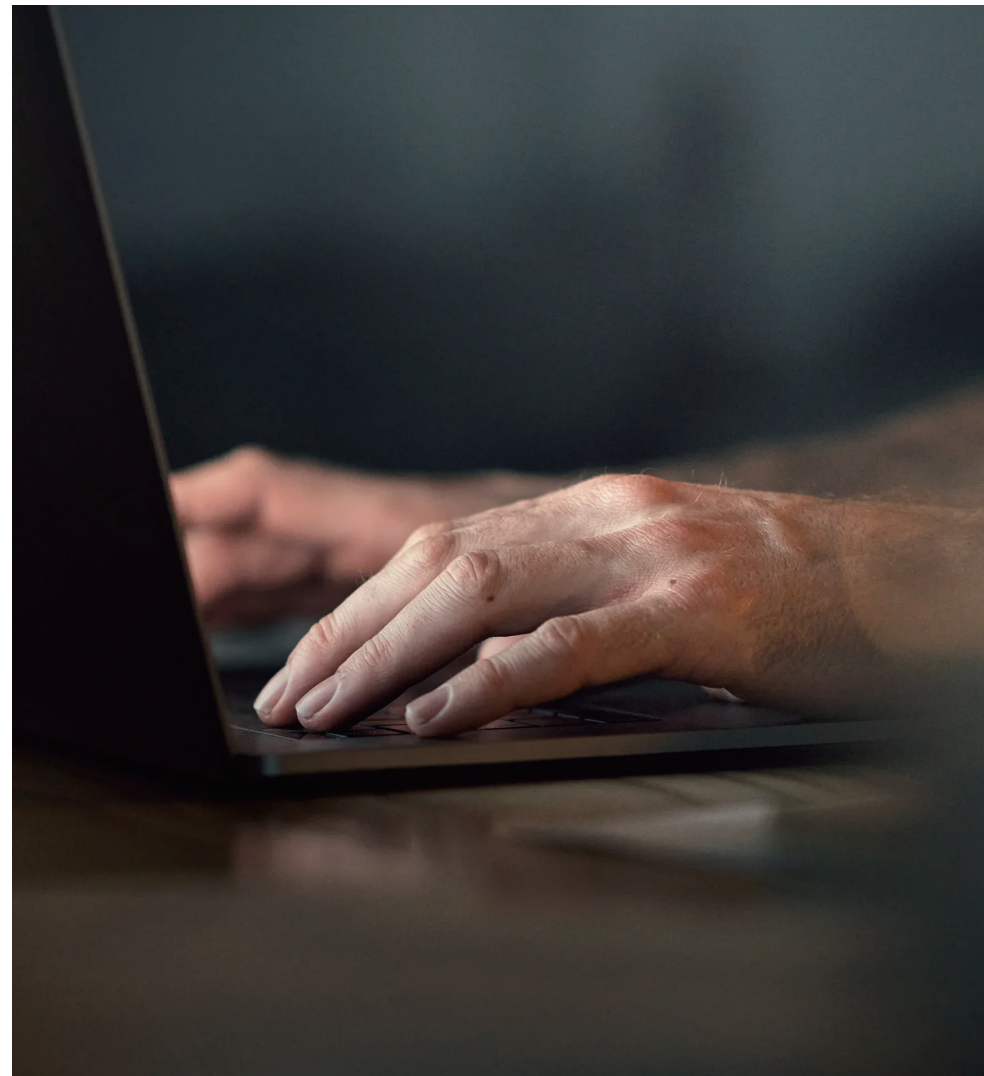
Tenir des registres et des rapports exacts

Nous veillons à ce que tous les dossiers et rapports soient exacts, complets, honnêtes et opportuns.

Des dossiers et des rapports exacts et en temps opportun nous aident à prendre des décisions d' affaires éclairées. Toute information que nous consignons et rapportons doit être une représentation fidèle des faits. Cela inclut toutes les informations internes et externes, qu' elles soient liées à des documents financiers ou non. Nous ne devons jamais produire de dossiers inexacts, d'enregistrements trompeurs ou falsifiés.

Pour de plus amples renseignements,
veuillez consulter :

➤ [Sony Group Record Retention Policy \(Internal only\)](#)



7-5

Communiquer publiquement de façon appropriée

Sony veille à ce que ses divulgations publiques soient justes, opportunes, exactes et compréhensibles.

Les actions de Sony sont cotées sur des bourses au Japon et aux États-Unis. Nos actionnaires et nos investisseurs se fient à nos informations publiques exactes et en temps opportun pour prendre des décisions d'investissement. Sony s'efforce d'engager un dialogue constructif avec les actionnaires et les investisseurs afin de maintenir une relation de confiance. Nos actionnaires et investisseurs s'attendent à ce que nous nous conformions aux exigences applicables en matière de divulgation publique. Les employés qui rédigent des divulgations publiques doivent suivre les contrôles et procédures de divulgation de Sony.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :

- [Disclosure Controls and Procedures \(Internal only\)](#)
- [Disclosure resources \(Internal only\)](#)

7-6

S'abstenir de délit d'initié

Nous n'utilisons ni ne partageons d'informations importantes non publiques pour acheter ou vendre des actions ou d'autres titres.

Lorsque nous travaillons pour Sony, nous pouvons avoir accès à des informations qui ne sont pas connues du public. Il est illégal et passible de sanctions civiles et pénales dans de nombreux pays de négocier des actions ou d'autres titres tout en possédant des informations importantes non publiques sur une entreprise, ou de partager ces informations avec d'autres personnes qui pourraient les amener à négocier. Nous devons connaître et respecter les politiques de Sony en matière de délit d'initié.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :

- [Global Policy on Insider Trading Prevention \(Internal only\)](#)
- [Regulations for Prevention of Insider Trading - apply to group companies in Japan \(Internal only\)](#)



« Informations importantes non publiques » :

Toute information non publique qu'un investisseur raisonnable considérerait comme importante pour décider s'il y a lieu d'effectuer des opérations sur des actions ou des titres.

7-7

Respecter les lois sur le contrôle du commerce

Sony mène ses activités commerciales conformément aux lois sur le contrôle du commerce et aux politiques internes.

Les activités commerciales de Sony peuvent être soumises à des lois sur le contrôle du commerce, qui visent à maintenir la paix et la sécurité. Ces lois interdisent ou restreignent les ventes ou autres transactions impliquant certains produits, services, logiciels et technologies à certains pays, régions, individus ou entités. Nous nous conformons à ces lois ainsi qu'aux politiques internes pertinentes.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter : [Sony Group trade control resources \(Internal only\)](#)



Q. Que devons-nous faire lorsque nous fournissons des produits ou des informations techniques à un partenaire commercial étranger?

A. Nous devons vérifier l' applicabilité des réglementations en matière de contrôle des exportations à ce partenaire commercial, ainsi qu' aux produits et aux informations techniques à exporter.

De plus, si une autorisation pour exporter des autorités compétentes est nécessaire nous devons obtenir cette autorisation avant notre exportation.

7-8

Respecter les lois fiscales

Sony respecte les lois et réglementations fiscales applicables, quel que soit l'endroit où nous exerçons nos activités, ainsi que les règles et directives communes en matière de fiscalité internationale.

En tant qu' entreprise citoyenne responsable exerçant ses activités dans le monde entier, Sony comprend son obligation de payer des impôts, le cas échéant. Bien qu' une saine gestion financière exige de gérer notre fardeau fiscal, nous ne le faisons que par des moyens légaux. Nous nous conformons à toutes les lois et réglementations applicables.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter : [Sustainability Report / Policy and Governance Framework on Tax Strategy](#)

7-9

Communiquer de manière responsable

Nous communiquons avec les médias et d'autres personnes en fournissant des informations claires et exactes après approbation préalable.

Ce que nous disons de Sony peut avoir un impact sur notre réputation. Afin de fournir des renseignements clairs et exacts au public, seuls les services désignés, comme les services des communications de la Société et des relations avec les investisseurs, communiquent avec les médias, les analystes en valeurs mobilières et d'autres intervenants. Lorsque nous communiquons avec la presse, les journalistes ou les analystes en valeurs mobilières au nom de Sony, nous devons obtenir l'approbation préalable de la Société par des moyens appropriés, par exemple en consultant le service des communications d'entreprise et des relations avec les investisseurs.

Lorsque nous utilisons les médias sociaux en privé, nous devons respecter les politiques de Sony, afin de ne pas donner l'impression que nous parlons au nom de Sony.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :

➤ [Policies for use of social media \(Internal only\)](#)





Logotype SONY Standard

Nos fondateurs ont créé le nom « SONY » en croisant le mot latin « sonus », qui signifie « son », avec le diminutif anglais « sonny », qui désigne un jeune garçon brillant. Il est facile à prononcer et à lire dans n'importe quelle langue et a une sonorité courte et vivante, qui correspond à la liberté et l'ouverture d'esprit soulignés par le fondateur Masaru Ibuka dans le prospectus fondateur de la Société.

Cette photo montre le logotype standard de SONY attribué à Norio Ohga, ancien président de Sony Corporation, qui croyait fermement que les quatre caractères de « S O N Y » étaient notre atout le plus important. Nous avons choisi cette image pour présenter notre code de conduite, parce qu'elle symbolise l'importance que nous accordons à l'image de marque de Sony et la nécessité de préserver la réputation et la marque de Sony en respectant les principes de notre code de conduite.

CODE DE CONDUITE DU GROUPE SONY

©2003-2025 SONY GROUP CORPORATION

Document Number: 2025.12.1

Publisher: Ethics & Trust Department, Sony Group Corporation

SONY